

MAIRIE DE CHAILLY EN BRIE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal se réunira
À la Mairie de Chailly-en-Brie**

Le 18 octobre 2024 à 20 H 30

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance ;
Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27 août 2024 ;
Décisions du Maire ;
1. CACBP : Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables ;
 2. SDESM : Modification du périmètre par adhésion des communes d'Othis, Fresnes-sur-Marne, Bussières, Monthyon, Villevaudé, Signy-Signets, Marchémoret et Pierre-Levée ;
 3. Proposition d'acquisition des parcelles ZV 83 et ZV 87 ;
 4. M2024-004 : Retenue de l'entreprise pour le renforcement de l'impasse de la Bourgeotte et du hameau du Buisson ;
 5. Location logement communal ;
 6. Modification du règlement et du contrat de location de la salle des fêtes ;
 7. Dotation aux provisions des dépréciations de créances ;
 8. Demande subvention ;
 9. Budget Communal : Décision modificative n°1
 10. R.A.S.E.D. – Participation budget de fonctionnement 2024-2025 ;
 11. Dérogation scolaire ;
 12. Repas communal : Tarif 2024 ;
 13. Personnel communal : Créations de poste ;
 14. Questions diverses

Chailly en Brie, le 11 octobre 2024
Le Maire
Sébastien CORBISIER

